

Communiqué de presse

Paris, le 27 mars 2025

Le chargeur rapide DC, Wallbox Supernova 240 obtient une certification clé pour le marché français

Wallbox, leader mondial des solutions de recharge pour les véhicules électriques et de gestion énergétique, annonce que son chargeur rapide Supernova 240 est désormais équipé d'une fenêtre de mesure, offrant une visibilité en temps réel de la consommation d'énergie afin de garantir la transparence exigée par le cadre réglementaire français. Ce compteur d'énergie suit le processus de validation établi par le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE), et répond à des normes de précision strictes pour une mesure fiable de l'énergie.

Bien que la France ne dispose pas encore d'une certification officielle pour la métrologie de la recharge des véhicules électriques, le LNE a mis en place un processus de validation des compteurs DC afin de garantir des mesures précises. En intégrant ces compteurs dans la Supernova 240, Wallbox renforce la confiance dans la recharge publique et offre une solution fiable aux opérateurs et aux conducteurs.

*« Alors que la France développe son infrastructure de recharge de VE, la précision et la transparence sont essentielles pour la confiance des utilisateurs », a déclaré **Xavier Martin, vice-président de la technologie chez Wallbox.** « En équipant la Supernova 240 de compteurs d'énergie certifiés par le processus de validation du LNE, nous garantissons aux conducteurs une fiabilité totale de leurs sessions de recharge. »*

Conçue pour offrir une efficacité et une fiabilité élevées, la Supernova 240 est un choix idéal pour les réseaux de recharge publics, offrant trois variantes de puissance - 240 kW, 160 kW et 80 kW - pour répondre aux différents besoins opérationnels. En intégrant des compteurs d'énergie conformes au processus du LNE, Wallbox renforce la confiance dans la recharge des véhicules électriques et soutient la transition de la France vers une mobilité propre.

Prise de RDV avec Anthony Teninge, Key Account Manager, lors du congrès

À propos des chargeurs Wallbox :

Wallbox (NYSE:WBX) est une entreprise internationale qui se donne pour ambition de changer la façon dont le monde utilise l'énergie dans l'industrie des véhicules électriques. Wallbox crée des systèmes de recharge intelligents qui associent une technologie innovante à un design exceptionnel et qui gèrent la communication entre le véhicule, le réseau, le bâtiment et le chargeur. Wallbox offre un portefeuille complet de solutions de recharge et de gestion de l'énergie pour un usage résidentiel, semi-public et public dans 115 pays. Fondée en 2015, la mission de Wallbox, dont le siège est situé à Barcelone, est de faciliter l'adoption des véhicules électriques aujourd'hui pour une utilisation plus durable de l'énergie demain. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.wallbox.com.

Informations et déclarations prospectives – Wallbox

Ce communiqué de presse contient des déclarations prévisionnelles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Nous entendons que ces déclarations prévisionnelles soient couvertes par les dispositions de la sphère de sécurité pour les déclarations prévisionnelles contenues dans la section 27A du Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act ») et dans la section 21E du Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié (l'« Exchange Act »). Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, doivent être considérées comme des déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant le placement privé. Les mots « anticiper », « croire », « pouvoir », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « possible », « potentiel », « prédire », « projeter », « devoir », « cible », « sera » et autres expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives, bien que toutes les déclarations prospectives n'utilisent pas ces mots ou expressions.

Ces déclarations ne sont ni des promesses ni des garanties, mais impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que nos résultats, performances ou réalisations réels soient matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, y compris, mais sans s'y limiter : L'historique des pertes d'exploitation de Wallbox en tant que société en phase de démarrage ; l'adoption et la demande de véhicules électriques, y

compris le succès des carburants alternatifs, les modifications des remises, les crédits d'impôt et l'impact des incitations gouvernementales ; la capacité de Wallbox à gérer avec succès sa croissance ; l'exactitude des prévisions et des projections de Wallbox, y compris celles concernant son opportunité de marché ; la concurrence ; les pertes ou perturbations dans les partenaires d'approvisionnement ou de fabrication de Wallbox ; les impacts résultant du conflit entre la Russie et l'Ukraine ; les impacts résultant des conflits géopolitiques, les risques liés aux conditions macroéconomiques et à l'inflation ; les décrets et les changements réglementaires sous l'administration politique américaine et l'incertitude qui en découle. Les risques liés à la technologie, à la propriété intellectuelle et à l'infrastructure de Wallbox, ainsi que les autres facteurs importants discutés et incorporés par référence sous le titre « Facteurs de risque » dans le rapport annuel de Wallbox sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, et tels que ces facteurs peuvent être mis à jour de temps à autre dans ses autres dépôts auprès de la Securities and Exchange Commission (la "SEC"), accessibles sur le site web de la SEC à l'adresse www.sec.gov et dans la section "Investors Relations" du site web de Wallbox à l'adresse investors.wallbox.com.

Ces déclarations prospectives représentent les estimations de la direction à la date du présent communiqué de presse. Toute déclaration prospective faite par Wallbox dans ce communiqué de presse n'est valable qu'à la date de cette déclaration. Sauf si la loi l'exige, Wallbox décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser, ou d'annoncer publiquement toute mise à jour ou révision de l'une des déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres.